

L'agenda

Dimanche 6 décembre : Repas de Noël (ouvert à tous et offert aux anciens) - contact Christian Saiprey 03.81.58.19.48 - Assoc. « La Fontaine » 03.81.58.19.10.

Dimanche 13 décembre : Noël des enfants à la salle des fêtes de Recologne à 14h30 contact Nadège Gendreau 03.81.58.13.04 - Assoc. « La Fontaine » 03.81.58.19.10.

Les faire-part

Naissance

Anaïs, le 13 septembre 2009
de Isabelle Roy et Jacques-Olivier Tharadin



Événement

En ce dimanche 6 septembre était célébrée la fête de la Nativité de la Vierge Marie, patronne de Placey.

C'est dans une église nettoyée de "fond en comble" et joliment fleurie que le père Bergier a célébré la messe.

Répondant à l'invitation de Monsieur le Maire, fidèles et villageois se sont retrouvés sous le préau de l'école afin de partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cette journée s'est prolongée par un repas tiré du sac auquel participèrent une quarantaine de personnes. A tous ceux qui ont œuvré pour que cette journée soit réussie : merci !



Informations diverses

La mairie est ouverte au public tous les vendredis de 15h30 à 18h30.

Le terrain de boules est accessible à tous, y compris en nocturne avec à disposition un éclairage spécifique. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie 03.81.58.14.28 ou directement à Monsieur le Maire.



Un dépôt de pain itinérant sera à votre disposition en face l'école de 8h à 9h le dimanche et de 7h45 à 8h15 les autres jours sauf le lundi, et ce à partir du 1^{er} octobre.

Numéros de téléphone utiles :

Cab. Médical Recologne 03.81.58.14.96

Cabinet Médical Audeux 03.81.58.07.93

Cabinet Médical Marnay 03.84.31.95.60

Monsieur le Maire 03.81.58.15.43

Pharmacie de Recologne 03.81.58.12.03

Pharmacie de Marnay 03.84.31.75.55

Urgences 15

Ce bulletin est tiré à 100 exemplaires sur papier recyclé

Responsable de la publication : Frédéric REIGNY
Comité de rédaction : Michèle CLERC, Luc DROUARD,
Marie-Geneviève DROUARD, Dominique GENDREAU.



Le p'tit placéen

L'Édito du Maire

Cette fois, c'est la rentrée ! C'est le moment de « réveiller » les dossiers que les vacances avaient mis en sommeil : réfection de l'appartement au-dessus de l'école, création d'une signalétique, aménagement du tour de l'église, entre autres...

Concernant la sécurité routière, une commission interne va se réunir et plancher sur ce sujet, qui aux yeux de tous, devient une urgence. En effet, la topographie du village induit des vitesses excessives qui s'accompagnent parfois de dépassements, tout cela engendre un danger réel pour les enfants en particulier. Nous allons donc y travailler rapidement afin de prendre des mesures !

Je rappelle que la permanence de mairie du vendredi est un moment privilégié pour consulter les dossiers et y apporter avis ou commentaires. C'est une manière de participer activement à la vie du village.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, la fête patronale fut l'occasion de faire connaissance avec certains d'entre eux.

Actualités

Rentrée scolaire



24 élèves du RPI ont fait leur rentrée scolaire à l'école de Placey début septembre, dont 4 enfants du village. Cette classe de CM1 est sous la responsabilité de Madame Véronèse, remplacée le jeudi par Madame Genzi. Monsieur Clairet assure l'apprentissage de l'anglais. Un soutien scolaire est proposé aux enfants en fin de journée le mardi, ainsi que le jeudi en alternance avec le vendredi.

Grippe A/H1N1

Le conseil municipal, lors de sa dernière séance en date du 21 Août, a abordé le thème de la possible pandémie grippale due au virus H1N1. Si on a souhaité le faire, c'est pour que chaque conseiller soit en possession des bonnes informations qu'il pourra alors relayer auprès de la population.



Si vous êtes malade, ou si vous pensez l'être, c'est chez votre médecin généraliste qu'il faut vous rendre. Ne contacter l'hôpital qu'en cas d'urgence. Des numéros utiles sont donnés en fin de page 4 du bulletin. Pour éviter la propagation du virus, il faut appliquer les quelques consignes élémentaires diffusées par les médias : lavage soigné et régulier des mains, limitation des contacts avec autrui en restant chez soi... comme pour la grippe saisonnière !



Dossier : le S.I.E.V.O.

Le 12 juin le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO) a organisé une visite guidée par Mr ROLLET, son Directeur, de quelques réservoirs et stations de pompage de l'eau. Deux des membres du conseil municipal étaient présents.

Actuellement le Syndicat de l'eau compte 49 communes adhérentes (9 en Haute-Saône, 7 dans le Jura et 33 dans le Doubs) pour un ensemble de population de 18000 personnes dont 9600 abonnés. La superficie couverte est de 270 km².

Le SIEVO puise son eau dans trois ressources différentes :

- une nappe d'accompagnement de l'Ognon à Chenevrey, profondeur 8 m,
- une nappe profonde à Courchapon (siège du SIEVO), profondeur 30 m,
- une nappe d'accompagnement du Doubs à Saint-Vit, profondeur 8 m.

Pour ce qui est de la nappe de l'Ognon à Chenevrey et de la nappe profonde de Courchapon, l'eau ainsi puisée subit un traitement car elle contient du fer et du manganèse qui doivent être éliminés. Le site de Courchapon accueille une usine qui traite par oxydation et filtration sur sable ces paramètres.

Dans tous les cas une désinfection au chlore a lieu pour éliminer bactéries et virus.

La concentration en chlore de l'eau distribuée doit être au moins de 0,1mg/l en tout point de réseau selon les exigences de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Cette chloration est réalisée dans les deux stations de pompage de Courchapon et de Saint-Vit.

Une fois filtrée, désinfectée, l'eau est pompée vers les châteaux d'eau et les réservoirs construits sur les points les plus hauts : Le Moutherot, Chemaudin et Pirey.

À St Vit par exemple, les deux tiers d'eau sont produits grâce à une pompe d'une capacité de 310 m³/h. Notons que le réseau total de conduites existantes couvre 600 km.

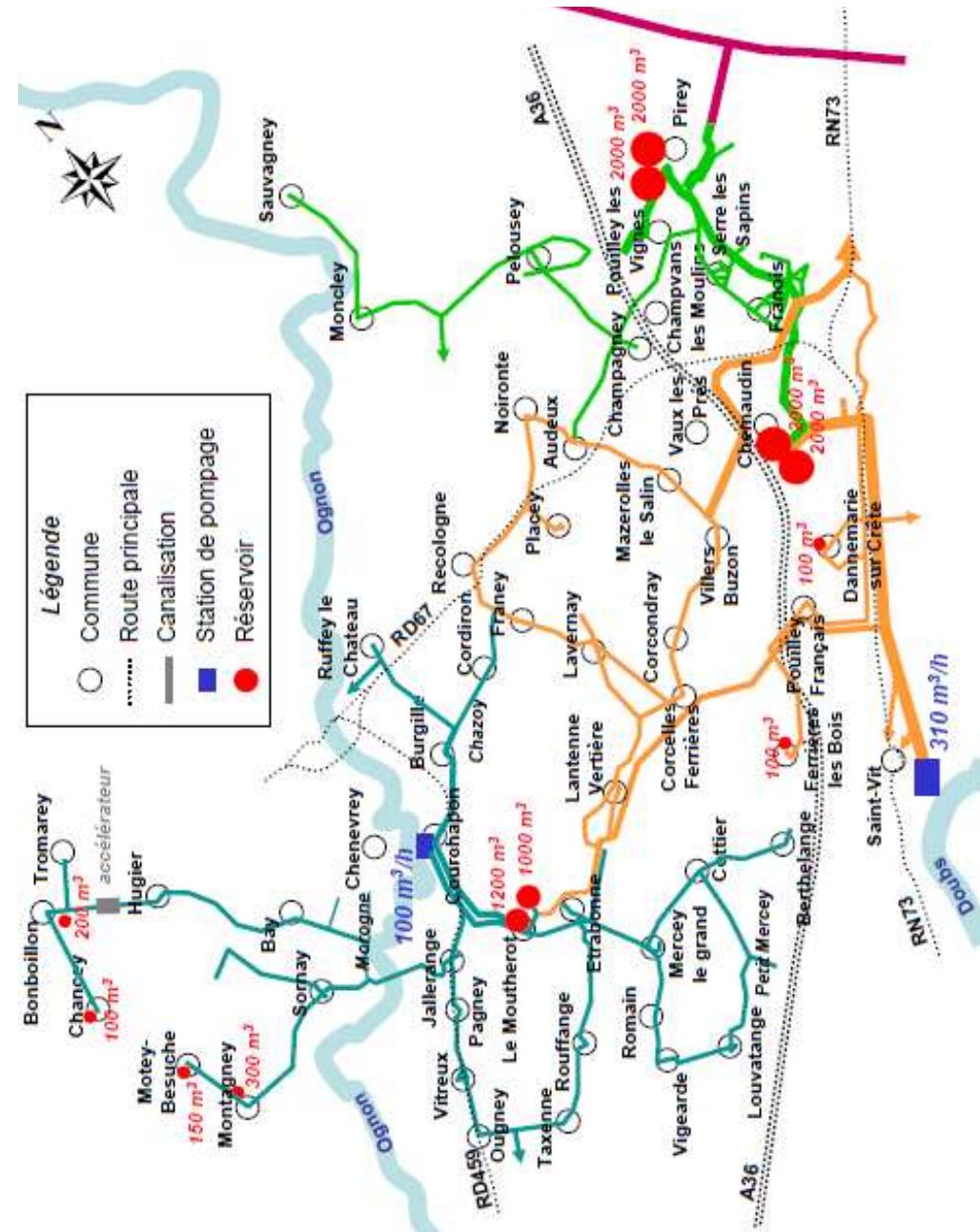
Le Moutherot est équipé de deux réservoirs de 1000 m³ et 1200 m³ dont la capacité de production est de 150 m³/h. Sur le secteur, la consommation journalière est de 1000 à 1500 m³ d'eau.

Les stations de pompage fonctionnent grâce à des automates et un grand nombre de paramètres est surveillé en permanence (teneur en chlore, température, pH, niveau d'eau, pression...).

Une station de pompage intermédiaire existe à Etrabonne pour permettre le transfert de l'eau de Saint-Vit au Moutherot en cas de défaillance de la station de Courchapon. Il s'agit donc d'une sécurisation de la ressource.

Le souci de continuité de service pour la qualité et la distribution de l'eau potable est donc permanent.

La visite très enrichissante des sites du Moutherot, de Saint-Vit, de Pirey s'est donc terminée à Courchapon autour du verre D'EAU de l'amitié !



Extrait d'un document du S.I.E.V.O.